

# **L'inimitabilité scientifique des versets coraniques relatifs à l'ouïe et à la vue**

**Pr. Dr. Sâdiq al-Hilâlî**

**Dr. Husayn Radwân Sulaymân al-Lîbîdî**

## Introduction

Dr. 'Abdallah ibn 'Abd al-'Azîz al-Muslih

Secrétaire général de l'Institut international de recherche sur l'inimitabilité scientifique du Coran et de la Sunna

Louanges à Allah, Seigneur de l'Univers ; qu'Allah fasse l'éloge de celui qui a été envoyé en miséricorde pour l'univers, notre maître, Prophète et bien-aimé Mohammed, et lui accorde le salut ainsi qu'à sa famille, ses Compagnons et ceux qui les auront suivis dans un bon comportement jusqu'au Jour de la Résurrection.

Les bienfaits dont Allah le Très Haut comble Ses serviteurs sont nombreux et abondants (sens du verset) : « *Il vous a accordé de tout ce que vous lui avez demandé. Et si vous comptiez les bienfaits d'Allah, vous ne sauriez les dénombrer. L'homme est vraiment très injuste, très ingrat* » (Coran 14/34).

Or, parmi ces éminents bienfaits figurent l'ouïe et la vue qu'Allah a mentionnées dans de nombreux versets de Son Saint Livre (sens du verset) : « *Et Allah vous a fait sortir des ventres de vos mères, dénués de tout savoir, et vous a donné l'ouïe, les yeux et les cœurs (l'intelligence) afin que vous soyez reconnaissants* » (Coran 16/78).

Concernant la création et la formation de ces organes, Allah, le Très Haut, dit (sens du verset) :

« *Puis Il lui donna sa forme parfaite et lui insuffla de Son Esprit. Et Il vous a assigné l'ouïe, les yeux et le cœur. Que vous êtes peu reconnaissants !* » (Coran 32/9).

Ces bienfaits de l'ouïe et de la vue sont exprimés dans les sourates coraniques de diverses façons et dans des styles variés. Grâce à l'existence et au bon fonctionnement de ces deux sens, l'homme acquiert la faculté de percevoir, de comprendre et de distinguer le bien du mal, la vérité de l'erreur. Il a également le devoir d'étudier et d'observer l'univers, terre et ciel, en réfléchissant et en méditant.

« *Dis : regardez ce qui est dans les cieux et sur la terre* » (Coran 10/101).

« *Dis : parcourez la terre et voyez comment Il a commencé la création* » (Coran 29/20).

« *Dis : parcourez la terre et regardez ce qu'il est advenu de ceux qui traitaient la vérité de mensonge* » (Coran 6/11).

En effet, au-delà de l'ouïe et de la vue physiques existent une ouïe et une vue d'un autre type par lesquelles voient et entendent les croyants dont la foi est ferme, alors que les autres n'entendent ni ne voient, car ils ne se servent pas des outils de compréhension et de réflexion dont Allah les a dotés. C'est pourquoi Il les blâme en disant (sens du verset):

*« Ils ont des cœurs, mais ne comprennent pas. Ils ont des yeux, mais ne voient pas. Ils ont des oreilles, mais n'entendent pas. Ceux-là sont comme les bestiaux, même plus égarés encore. Tels sont les insouciantes. » (Coran 7/179).*

Et Il a dit aussi (sens du verset):

*« En effet, nous les avons consolidés dans des positions que Nous ne vous avons pas données. Et Nous leur avons assigné une ouïe, des yeux et des cœurs, mais ni leur ouïe, ni leurs yeux ni leurs cœurs ne leur ont profité en quoi que ce soit, parce qu'ils n'avaient les signes d'Allah. Et ce dont ils se moquaient les cerna ». (Coran 46/26).*

Le Saint Coran aborde les détails de l'ouïe et de la vue et explique leurs fonctions physiques et morales de façon à la fois concise et miraculeuse. Et c'est en approfondissant sa connaissance de ce domaine que le chercheur découvre les secrets et les sagesses confirmant que ce Coran a bien été révélé par un Créateur Sage et Digne de louanges.

La Commission mondiale des miracles scientifiques du Coran et de la Sunna a le plaisir de présenter aux lecteurs perspicaces le thème de l'inimitabilité scientifique des versets coraniques relatifs à l'ouïe et à la vue. Le fait que le Pr. Dr. Sâdiq al-Hilâlî et le Dr. Husayn Radwân al-Libîdî aient abordé en même temps ces deux questions pourrait suggérer au premier abord une unité dans ce double thème. Or, dans ce double exposé présenté par deux chercheurs de signes miraculeux dans un même sujet, le fait intéressant réside dans le début et le point de départ. Ces chercheurs sont tous deux partis d'une réflexion sur les versets coraniques dans lesquels l'ouïe est mentionnée avant la vue ou l'œil avant l'oreille, en faisant le lien avec les découvertes scientifiques récentes. L'un des deux a choisi d'aborder l'aspect temporel de ce phénomène, à savoir que la création de l'ouïe précède celle de la vue et que sa formation et sa maturation chez le fœtus précèdent la formation et la maturation de la vue, celle-ci n'intervenant qu'après la naissance et parfois même bien après.

Ce chercheur montre ainsi l'inimitabilité scientifique des versets coraniques qui mentionnent l'ouïe avant la vue, du fait qu'ils concordent avec les récentes découvertes dans ce domaine.

Quant au second chercheur, bien qu'il ait le même point de départ, il ne s'intéresse pas à la succession temporelle de ces phénomènes, mais aux emplacements, l'un par rapport à l'autre, de ces deux organes des sens que sont les yeux et les oreilles, dans la tête, et au fait que les premiers sont situés devant les seconds, contrairement aux centres sensoriels du cerveau correspondants – ouïe et vue. Or, ces faits, confirmés suite à des découvertes scientifiques récentes réalisées après des recherches difficiles, sont en parfaite conformité avec l'ordonnement de ces quatre termes dans le Coran : ouïe, vue, œil et oreille. Les deux chercheurs prouvent ainsi l'inimitabilité du texte coranique bien qu'ils aient emprunté des voies différentes.

Nous demandons à Allah, le Très Haut, de rendre ces deux recherches profitables et de bénir les efforts des chercheurs sincères. Louanges à Allah, Seigneur de l'univers.

## Premier thème

### L'inimitabilité des versets coraniques relatifs à l'ouïe et à la vue

Pr. Dr. Sâdiq al-Hilâlî

#### Introduction

« *Et ne poursuis pas ce dont tu n'as aucune connaissance. L'ouïe, la vue et le cœur : sur tout cela, en vérité, on sera interrogé* » (Coran 17/36).

Le terme « *sam'* » (ouïe), avec ses dérivés et ses diverses formes verbales et nominales, est mentionné 185 fois dans le Saint Coran, tandis que le terme « *basar* » (vue), avec ses dérivés et diverses formes verbales et nominales, est mentionné 148 fois seulement.

Le terme « *sam'* » signifie toujours dans le Saint Coran le fait d'écouter des propos ou des sons et de comprendre les informations qui sont ainsi transmises. Quant au terme « *basar* », il n'a le sens concret de vision oculaire de la lumière, des corps et des images que dans 88 cas seulement, tandis que dans les autres cas, il signifie la perception claire par la pensée et la raison des phénomènes de l'univers et de la vie, ainsi que des versets et paroles que l'on entend.

Les deux termes « *sam'* » et « *basar* » sont cités conjointement dans 38 versets :

« *Puis Il lui donna sa forme parfaite et lui insuffla de Son Esprit. Et il vous a assigné l'ouïe, les yeux et le cœur. Que vous êtes peu reconnaissants !* » (Coran 32/9).

« [...] *Qui détient l'ouïe et la vue, et qui fait sortir le vivant du mort, et fait sortir le mort du vivant, et qui administre tout ? Ils diront : 'Allah'. Dis alors : 'Ne le craignez-vous donc pas ?'* » (Coran 10/31).

« *Ils étaient incapables d'entendre ; ils ne voyaient pas non plus* » (Coran 11/20).

« *Et Allah vous a fait sortir des ventres de vos mères, dénués de tout savoir, et vous a donné l'ouïe, les yeux et les cœurs (l'intelligence) afin que vous soyez reconnaissants* » (Coran 16/78).

« *Et c'est Lui qui a créé pour vous l'ouïe, les yeux et les cœurs. Mais vous êtes rarement reconnaissants* » (Coran 23/78).

« *Et Nous leur avons assigné une ouïe, des yeux et des cœurs, mais ni leur ouïe, ni leurs yeux, ni leurs cœurs ne leur ont profité en quoi que ce soit* » (Coran 46/26).

« *C'est Lui qui vous a créés et vous a donné l'ouïe, les yeux et les cœurs. Mais vous êtes rarement reconnaissants* » (Coran 67/23)

« En effet, Nous avons créé l'homme d'une goutte de sperme mélangé [aux composantes diverses] pour le mettre à l'épreuve. [C'est pourquoi] Nous l'avons fait entendant et voyant » (Coran 76/2).

Quant au terme « *samam* » (surdité), il apparaît conjointement avec le terme « *'amâ* » (cécité) dans huit versets, et il précède ce dernier dans la plupart de ces versets :

« *Sourds, muets, aveugles, ils ne peuvent donc pas revenir de leur égarement* » (Coran 2/18) ;

« *Sourds, muets, aveugles, ils ne raisonnent point* » (Coran 2/171) ;

« *Qui, lorsque les versets de leur Seigneur leur sont rappelés, ne deviennent ni sourds ni aveugles* » (Coran 25/73) ;

« *Ce sont ceux-là qu'Allah a maudits, a rendu sourds et aveugles* » (Coran 47/23).

On remarque donc que le terme « *sam'* » précède le terme « *basar* » dans tous ces versets, sans aucune exception. Il convient donc de se demander si le respect de cet ordre a une signification particulière.

Or, la réponse à cette question pourra sembler difficile à comprendre de prime abord si l'on considère les informations essentielles que nous possédons sur ces deux sens. En effet, d'un point de vue physiologique et anatomique, il est connu qu'un seul nerf optique contient plus d'un million de fibres nerveuses<sup>1</sup>, alors que le nerf auditif ne contient que trente mille fibres nerveuses<sup>2</sup>. Il est également connu d'un point de vue physiologique que le tiers des nerfs sensoriels du corps sont des nerfs optiques, et que pas plus de 12% des informations sensorielles parviennent au corps par le moyen de l'appareil auditif, tandis qu'environ 70% de l'ensemble de ces informations lui parviennent par le biais de l'appareil optique<sup>3</sup>.

Pourquoi donc la mention du sens de l'ouïe précède-t-elle celle de la vue dans quasiment tous les versets ?

Il doit y avoir une raison à cela, que nous ne connaissons pas encore. Or, si nous analysons les découvertes scientifiques récentes en matière de génétique, anatomie, physiologie et médecine, nous pourrions trouver la réponse à cette question et l'inimitabilité scientifique de ces versets se manifesterait clairement, comme nous allons maintenant le montrer.

## Les faits scientifiques

### 1. Le développement de l'oreille et de l'œil chez le fœtus

---

<sup>1</sup> Noback, C.R. & R.J. Demarest: *The Human Nervous System* (Le Système nerveux humain), p. 410-251, 3<sup>e</sup> éd. McGraw Hill Int. Book Co. 1981.

<sup>2</sup> Andel, E.R. & J.H. Schwartz: *Principles of Neural Science* (Principes de science neurale), p. 264 et 236, Edward Arnold Ltd., Londres 1981; Hilali, S.M.: *Studies in the Central Auditory Pathways* (Etudes relatives aux voies auditives centrales), thèse de Doctorat, Birmingham Univ., 1954.

<sup>3</sup> *Physiology of the Nervous System* (Physiologie du système nerveux), vol. I p. 213, Baghdad, 1972 (en arabe).

Les organes de l'ouïe et de la vue évoluent de façon à peu près concomitante dans la première étape de la vie du fœtus : la placode otique, premier élément de l'organe de l'ouïe<sup>4</sup>, apparaît au début de la quatrième semaine, tandis que les gouttières optiques apparaissent le vingt-deuxième jour<sup>5</sup>.

#### **L'oreille interne du fœtus évolue à partir de cette placode otique :**

A la quatrième semaine, apparaît la poche membraneuse de la cochlée qui croît en longueur et décrit deux tours et demi pour former la cochlée complète au bout de huit semaines. Ensuite, à la dix-huitième semaine, celle-ci est entourée d'un disque cartilagineux, qui croît jusqu'à atteindre sa taille normale chez l'adulte à la fin de la dix-huitième semaine. Il se transforme en os la vingt-et-unième semaine, lorsque se développe en lui l'organe de Corti, qui est l'organe de la perception auditive, dans lequel apparaissent les cellules sensorielles ciliées qui sont entourées par les extrémités du nerf auditif.

C'est ainsi que l'oreille interne atteint son volume normal chez un adulte, et devient prête à remplir la fonction qui lui a été assignée dès le cinquième mois de la vie du fœtus<sup>6</sup>. Et comme nous le verrons, cette partie de l'oreille assume seule la perception des sons et la transmission des signaux sonores jusqu'au cerveau qui les perçoit sans que la participation des oreilles moyenne et externe ne soit nécessaire.

L'oreille externe se forme à partir de l'ectoderme et l'oreille moyenne à partir du mésoderme, et apparaissent entre la dixième et la vingtième semaine : les osselets et muscles de l'oreille moyenne, la trompe d'Eustache, la membrane du tympan ainsi que le conduit auditif externe. Puis ces deux parties de l'oreille sont reliées à l'oreille interne durant la vingt-et-unième semaine.

Enfin, la forme du pavillon de l'oreille se précise au début du cinquième mois et achève sa croissance durant la trente-deuxième semaine<sup>7</sup>.

Quant à l'œil, sa couche rétinienne photosensible n'achève sa formation qu'après la vingt-cinquième semaine<sup>8</sup>, et les fibres du nerf optique ne sont recouvertes par la couche médullaire, pour être à même de transmettre les signaux optiques avec efficacité, que dix semaines après la naissance. De même, les paupières du fœtus restent fermées jusqu'à sa vingt-sixième semaine<sup>9</sup>.

Il ressort de ce qui précède que l'oreille interne du fœtus arrive à maturation et devient apte à l'écoute le cinquième mois, alors que ses yeux ne s'ouvrent et que leur couche

---

<sup>4</sup> Keith L. Moor: *The Developing Human (L'Être humain en développement)*, 3<sup>e</sup> éd., p. 413, W.B. Saunders Co. 1982

<sup>5</sup> Ruch, T. et H.D. Patton: *Physiology and Biophysics (Physiologie et biophysique)*, vol. I, *The Brain and Neural Function (Le Cerveau et la fonction neurale)*, p. 412, W.B. Saunders Co. 1979.

<sup>6</sup> 7-Ruch, T. et H.D. Patton: *ibid.* p 412-413

<sup>7</sup> Pansky, B. et D.J. Allen: *Review of Neuroscience (Revue de Neurosciences)*, p. 35-41, McMillan Publ. Co., 1980.

<sup>8</sup> Banský, B. et D.J. Allen: *ibid.* p. 38-41.

<sup>9</sup> Keith L. Moore: *ibid.* p. 420

photosensible n'apparaît et ne se développe qu'au septième mois. Et même à ce moment-là, le nerf optique n'est pas encore sous sa forme achevée et n'est pas capable de transmettre les signaux lumineux avec efficacité, et l'œil ne voit pas encore parce qu'enveloppé dans trois couches de ténèbres.

## 2. L'ouïe et la vue

Il a été prouvé scientifiquement que l'oreille interne du fœtus perçoit les sons à partir du cinquième mois, et que celui-ci entend les mouvements des intestins et du cœur de sa mère ; et il résulte de cela des signaux nerveux auditifs qui parviennent à l'oreille interne, au nerf auditif et à la zone auditive du cerveau, qu'il est possible d'enregistrer grâce à des appareils enregistreurs de laboratoire. Or, ceci est une preuve scientifique du fait que le fœtus entend les sons dès cette période précoce de sa vie<sup>10</sup> alors que de tels signaux nerveux n'ont été enregistrés dans le système optique du fœtus qu'après sa naissance.

Il est également important de savoir que les sons parviennent à l'oreille interne en général de deux façons :

Première façon	Seconde façon
Par le biais de l'oreille externe, puis de l'oreille moyenne, qui sont remplies d'air chez un individu normal	Par le biais des os crâniens

Ainsi, selon la première façon, les ondes sonores sont transmises par l'air et selon la seconde, par les os crâniens qui sont de bons transmetteurs des sons. Certes, l'oreille externe du fœtus est remplie de certaines fibres et du liquide amniotique, mais les liquides sont également de bons transmetteurs des sons. Ainsi, lorsque nous plongeons la tête dans l'eau en nageant, nous arrivons à entendre clairement les sons. Il en découle que le fœtus peut entendre les sons qui parviennent à son oreille interne, soit par le biais des os crâniens, soit par celui de l'oreille externe remplie du liquide amniotique et des tissus. D'autre part, le fœtus est incapable de voir durant sa vie embryonnaire, non pas seulement à cause des ténèbres qui l'entourent, mais du fait que ses paupières sont closes, que la rétine de ses yeux n'est pas arrivée à maturité et que le nerf optique ne parviendra à la fin de sa croissance qu'à un moment tardif de la vie de ce fœtus.

## 3. L'achèvement du développement des deux organes de l'ouïe et de la vue

---

<sup>10</sup>Ruch, T. et H.D. Patton: ibid. p. 413-417

Le fœtus est en mesure d'entendre les sons de façon normale quelques jours après sa naissance, une fois absorbés tous les liquides et tissus résiduels restés dans son oreille moyenne et entourant ses osselets. L'ouïe devient alors fine<sup>11</sup>.

Notons que l'homme est la seule créature qui commence à entendre les sons dans le ventre de sa mère, car les animaux ne commencent à les entendre qu'un certain temps après leur naissance. Nous allons illustrer cela par quelques exemples<sup>12</sup>.

Quant à l'organe de la vue, il est très faible si ce n'est inexistant à la naissance, et il est difficile pour le nouveau-né de distinguer la lumière des ténèbres. Il ne voit que des images floues des objets visibles, et ses yeux sont incapables de se fixer sur un objet déterminé. Cependant, il commence à son troisième ou quatrième mois à distinguer la forme de sa mère ou de son biberon et à suivre leurs mouvements. Et à son sixième mois, il parvient à distinguer les visages des gens. Cependant, le bébé, à cet âge, est hypermétrope, puis sa vue évolue jusqu'à l'âge de dix ans<sup>13</sup>.

Nous allons donner maintenant des exemples d'animaux avec les périodes au bout desquelles ils commencent à entendre, dans une perspective comparative avec l'être humain.

Homme	Il entend les sons avant la naissance	Plus de 16 semaines avant
Porc de Guinée	Il entend les sons après la naissance	De 5 à 6 heures après
Chat	Il entend les sons après la naissance	De 5 à 6 jours après
Lapin	Il entend les sons après la naissance	7 jours après
Chien	Il entend les sons après la naissance	10 jours après
Vison	Il entend les sons après la naissance	30 jours après

<sup>11</sup> Noback, C.R. et R.J. Demarest: *ibid.* p. 147

<sup>12</sup> Ruch, T. et H.D. Patton: *ibid.* p. 412

<sup>13</sup> Noback, C.R. et R.J. Demarest: *ibid.* p.147.



Opossum	Il entend les sons après la naissance	50 jours après
---------	---------------------------------------	----------------

#### 4. Evolution des aires auditives et visuelles du cerveau

Il est aujourd'hui prouvé que la zone auditive du cerveau évolue avant la zone visuelle<sup>14</sup>, et que ses fonctions se parachèvent avant elle. Il a été possible d'enregistrer des signaux nerveux auditifs provenant de l'aire auditive du cortex en envoyant au fœtus un stimulus sonore au début de son cinquième mois, et les sons qu'il entend durant la seconde moitié de sa vie embryonnaire stimulent la croissance et l'évolution de cette aire auditive d'un point de vue organique et fonctionnel. Par contraste, aucun stimulus n'excite l'aire visuelle du cerveau durant cette période, ce qui fait qu'elle n'évolue pas beaucoup, ne parvient pas à maturité et ses fonctions ne se parachèvent pas. En effet, il est connu d'un point de vue physiologique que les stimuli qualitatifs, lorsqu'ils parviennent à une voie neurosensorielle, stimulent sa croissance et sa maturation<sup>15</sup>. C'est de cette façon que le développement du système nerveux auditif est stimulé dès le cinquième mois du fœtus, alors que le système nerveux optique ne l'est au même degré qu'après la naissance.

C'est pour ces raisons que l'enfant assimile des informations sonores au début de sa vie avant d'assimiler des informations visuelles, et qu'il les mémorise beaucoup plus vite que ces dernières. Par exemple, il comprend les paroles qu'il entend et les assimile mieux que les dessins, les images et les écritures qu'il voit et lit, et il mémorise rapidement les versets coraniques et les comptines. Il est ainsi capable d'apprendre la parole beaucoup plus tôt que la lecture et l'écriture, et tout cela parce que les aires auditives de son cerveau ont mûri avant ses aires visuelles. Allah le Très Haut dit : « *Afin d'en faire pour vous un rappel que toute oreille fidèle conserve* » (Coran 69/12).

#### 5. Evolution de l'aire interprétative du langage dans le cortex cérébral

L'aire interprétative du langage, située à côté de l'aire auditive, a un lien plus étroit avec elle qu'avec l'aire visuelle (qui contribue elle aussi à la fonction de la parole et de la compréhension du langage par le biais de la lecture et de l'écriture).

La proximité entre ces deux aires résulte du fait que la zone auditive et ses fonctions se développent avant l'arrivée à maturation de la zone visuelle<sup>16</sup>.

Finalement, il résulte de ce qui précède que :

<sup>14</sup> Guyton, A.C.: *Textbook of Medical Physiology* (Manuel de Physiologie médicale), 6è éd, p. 688, W.B. Saunders Co., 1981.

<sup>15</sup> Noback, C.R. et R.J. Demarest: *ibid.* p.140.

<sup>16</sup> Guyton, A.C.: *ibid.* p. 688.

<p>Le système auditif se développe chez le fœtus avant le système visuel. Il évolue jusqu'à atteindre au cinquième mois le volume normal chez un adulte, tandis que les yeux n'atteignent leur état final qu'à la dixième année</p>	<p>Le fœtus commence à entendre les sons dans le ventre de sa mère dès le cinquième mois, alors qu'il ne verra la lumière et les objets qu'après sa naissance.</p>	<p>Les aires et voies nerveuses auditives arrivent à maturation relativement longtemps avant les aires et voies visuelles.</p>
---	--	--

Ici, nous devons revenir aux versets coraniques :

*« Qui détient l'ouïe et la vue et qui fait sortir le vivant du mort, et fait sortir le mort du vivant, et qui administre tout ? Ils diront : 'Allah'. Dis alors : 'Ne le craignez-vous donc pas ?' » (Coran 10/31).*

*« Et Allah vous a fait sortir des ventres de vos mères, dénués de tout savoir, et vous a donné l'ouïe, les yeux et les cœurs (l'intelligence) afin que vous soyez reconnaissants » (Coran 16/78).*

*« Voilà ceux dont Allah a scellé les cœurs, l'ouïe et les yeux » (Coran 16/108).*

*« Et c'est Lui qui a créé pour vous l'ouïe, les yeux et les cœurs. Mais vous êtes rarement reconnaissants » (Coran 32/9).*

*« En effet, Nous les avons consolidés dans des positions que Nous ne vous avons pas données. Et Nous leur avons assigné une ouïe, des yeux et des cœurs » (Coran 46/26)*

*« C'est Lui qui vous a créés et vous a donné l'ouïe, les yeux et les cœurs. Mais vous êtes rarement reconnaissants » (Coran 67/23)*

*« En effet, Nous avons créé l'homme d'une goutte de sperme mélangé [aux composantes diverses] pour le mettre à l'épreuve. [C'est pourquoi] Nous l'avons fait entendre et voyant » (Coran 76/2).*

Tous ces versets parlent de la création et de la croissance de l'homme, et l'on remarque que dans tous, sans exception, la mention de l'ouïe précède celle de la vue. Cela ne peut certes pas être une coïncidence sans signification, mais prouve l'origine divine de ces connaissances mentionnées dans le Coran et qui n'ont pu être vérifiées que récemment, après les efforts

incessants des scientifiques modernes, lesquels ont étudié à fond ces vérités scientifiques récentes qui appuient le caractère miraculeux que revêtent ces nobles versets.

Qui plus est, le hadith prophétique confirme les versets précédents. Comment en serait-il autrement, alors qu'ils proviennent de la même source ? Le Prophète (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) dit :

« Lorsque le fœtus atteint quarante-deux jours, Allah lui envoie un Ange qui lui donne une forme et crée en lui l'ouïe, la vue, la peau, la chair et les os... » (*Sahîh Muslim*, 4/2037 – *Kitâb al-Qadar* – Numéro 3-2675).

Examinons ensuite les autres versets coraniques où apparaissent conjointement les termes « *sam'* » (ouïe) et « *basar* » (vue) :

« *Si Allah le voulait, Il leur enlèverait certes l'ouïe et la vue, car Allah a pouvoir sur toute chose* » (Coran 2/20).

« *Dis : 'Voyez-vous ? Si Allah prenait votre ouïe et votre vue et scellait vos cœurs...'* » (Coran 6/46).

« *Ils étaient incapables d'entendre ; ils ne voyaient pas non plus* » (Coran 11/20).

« *L'ouïe, la vue et le cœur : sur tout cela, en vérité, on sera interrogé* » (Coran 17/36).

« *[...] Pourquoi adores-tu ce qui n'entend ni ne voit, et ne te profite en rien ?* » (Coran 19/42).

« *Alors, quand ils y seront, leur ouïe, leurs yeux et leurs peaux témoigneront contre eux de ce qu'ils œuvraient* » (Coran 41/20).

« *Vous ne pouviez vous cacher au point que ni votre ouïe, ni vos yeux et ni vos peaux ne puissent témoigner contre vous* ». (Coran 41/22).

Le Coran indique donc, dans ces nobles versets, les fonctions de l'ouïe et de la vue, et mentionne en premier l'ouïe du fait qu'elle arrive à maturité avant la vue, qu'elle est plus importante dans l'enseignement et l'apprentissage, et que la mémorisation s'enracine plus facilement chez l'enfant par son biais.

Les faits scientifiques mentionnés mettent ainsi en évidence l'inimitabilité scientifique de ces versets.

### **Le mérite de l'ouïe par rapport à la vue**

**L'ouïe est supérieure à la vue sous de nombreux autres aspects :**

**Le fait que l'homme perde la vue avant de perdre l'ouïe :**

Il est connu d'un point de vue physiologique que l'homme perd la vue avant l'ouïe dans plusieurs situations : au début du sommeil, au moment d'une anesthésie, lorsqu'il est à l'agonie, en cas de chute de la pression atmosphérique (en haute montagne, par exemple, ou dans un avion), lorsque le sang n'irrigue pas suffisamment le cerveau (comme dans le cas du jeûneur qui rompt son jeûne en mangeant trop abondamment ou trop vite, ou encore si l'on se relève soudainement après avoir été étendu). Dans toutes ces situations, on ne perd l'ouïe qu'après avoir perdu la vue, même si c'est peu de temps après.

### **Impact de la vitesse et de l'altitude sur l'ouïe et la vue**

Une forte accélération et une élévation rapide causent chez les pilotes et les astronautes en vol une force d'attraction positive qui brouille la vue avant de la leur faire perdre complètement et se retrouver ainsi dans une obscurité totale, alors que l'ouïe du pilote reste en grande partie intacte pendant un certain temps, lui permettant de rester en contact radio avec les stations terrestres<sup>17</sup>.

### **Les champs auditif et visuel**

L'homme a la possibilité d'entendre les sons qui parviennent à ses oreilles en provenance de toutes les directions et altitudes : son champ auditif est donc de 360 degrés, tandis que s'il immobilise la tête dans une position donnée, il ne pourra voir que les objets inscrits dans un champ visuel limité, à savoir de 180 degrés horizontalement et de 145 degrés verticalement<sup>18</sup>. Quant au champ de vision des couleurs, il est bien inférieur à cela. D'autre part, les rayons lumineux suivent toujours une ligne droite, et s'ils rencontrent un corps non translucide, ils ne pourront ni le traverser ni le contourner. En revanche, les sons vont dans toutes les directions, et ils peuvent contourner des angles et traverser facilement les objets qu'ils rencontrent, qu'il s'agisse de liquides ou de corps solides, et l'homme peut les entendre même à travers des murs.

### **L'impact des lésions du cerveau sur l'ouïe et la vue**

Il est important de noter que l'ouïe, pour chaque oreille est en correspondance avec les deux parties du cerveau<sup>19</sup>. Ainsi, si l'une de ces parties est endommagée, le malade ne perdra l'ouïe dans aucune des deux oreilles. Tandis que dans le cas de la vue, étant donné que chaque moitié d'un œil est en correspondance avec la moitié du cerveau qui lui est opposée, si ce dernier est atteint dans l'une de ses moitiés, le malade perdra la vue dans les deux moitiés de l'œil opposées à la partie atteinte du cerveau.

---

<sup>17</sup> W.R. Ganong: *Review of Medical Physiology* (Revue de Physiologie médicale), 11<sup>e</sup> éd., p. 507, Lange Med. Publ., 1983.

<sup>18</sup> Ruch, T. et H.D. Patton: *ibid.* p. 517 ; Hilali, S.M.: *ibid.* p. 256-257.

<sup>19</sup> Kandel, E. et J.M. Schwartz: *ibid.* p. 267.

### **Le bébé né sourd devient muet**

Il est connu qu'un bébé né sourd devient également muet, et qu'il ne pourra apprendre à parler, à la différence de celui qui naît aveugle. C'est pourquoi, semble-t-il, les termes « *sourds* » et « *muets* » sont associés dans le Coran, et Allah sait mieux :

« *Sourds, muets, aveugles, ils ne peuvent donc pas revenir (de leur égarement)* » (Coran 2/18)

« *Sourds, muets, aveugles, ils ne raisonnent point* » (Coran 2/171).

### **La perte de la vue et le renforcement de la mémoire et de l'intelligence**

Lorsque l'on perd la vue, l'aire visuelle du cerveau assume des fonctions relationnelles et se met en relation fonctionnelle avec les autres aires cérébrales, de telle sorte que la capacité du cerveau à retenir les informations augmente, ainsi que la mémoire et l'intelligence. En revanche, les aires auditives – pour des raisons inconnues – ne peuvent assumer cette fonction relationnelle en cas de perte de l'ouïe, ce qui explique que de nombreuses personnes ayant perdu la vue ont été brillants, tandis que cela a été rarement le cas chez ceux qui ont perdu l'ouïe. Cela prouve donc l'importance de l'organe de l'ouïe et le degré de spécialisation de ses aires cérébrales.

### **Le Saint Coran fut révélé sous une forme auditive**

Nous devons ici indiquer que le milieu et la société dans lesquels le Coran a été révélé étaient plus de nature auditive que visuelle. Il n'y avait pas dans le désert de stimulus optiques, mais surtout des stimuli auditifs. C'est pourquoi les versets coraniques étaient écoutés et mémorisés, puis transmis par des rapporteurs, et bien que la révélation coranique ait été consignée par des scribes, le Coran ne se diffusa dans les régions islamiques qu'à l'époque du troisième calife 'Uthmân Ibn 'Affân qu'Allah soit satisfait de lui. Quant aux hadiths prophétiques, ils ne furent consignés que tardivement. Certains affirment que la cause en était le petit nombre de ceux qui maîtrisaient la lecture et l'écriture<sup>20</sup>, sans doute tout au plus une dizaine à La Mecque au début de l'Islam.

---

<sup>20</sup> Cette opinion a été soutenue par quelques oulémas, mais la cause la plus probable de la non consignation des hadiths a été mentionnée dans le hadith du Prophète (SAWS) rapporté par Aboû Sa'îd al-Khodrî : « N'écrivez pas ce que je vous dis, et que celui qui a consigné de moi autre chose que le Coran l'efface » (Commentaire d'an-Nawawî sur le Sahîh Mouslim, 18/129). Al-Hâfiz Ibn Hajar considère que l'interdiction avait pour cause la crainte que les hadiths ne soient confondus avec le Coran. Puis l'interdiction fut abrogée. Pourtant, ajoute-t-il, un groupe de Compagnons et de Tabi'înes blâmèrent le fait de consigner les hadiths et préférèrent que l'on se contente de mémoriser leurs paroles (*al-Fath*, 1/208). Et la raison était l'interdiction de le faire et non pas l'absence de gens

De même, les Arabes ne consignèrent leur abondante poésie que tardivement, car elle était mémorisée, transmise par des rapporteurs et récitée dans les marchés et lors de diverses occasions ; et tout le monde l'écoutait.

### **La mention exclusive du sens de l'ouïe**

Lorsqu'il a voulu insister sur l'importance des sens chez certains de Ses serviteurs, Allah le Très Haut a mentionné exclusivement le sens de l'ouïe et son organe en ignorant la vue :

« [...] se mettent les doigts dans les oreilles, terrorisés par le fracas de la foudre et craignant la mort » (Coran 2/19) ;

« Nous avons entouré de voiles leurs cœurs, qui les empêchent de comprendre (le Coran), et dans leurs oreilles est une lourdeur » (Coran 6/25).

« Alors, Nous avons assourdi leurs oreilles, dans la caverne pendant de nombreuses années » (Coran 18/11).

« afin d'en faire pour vous un rappel que toute oreille fidèle conserve. » (Coran 69/12)

« [...] ils ont mis leurs doigts dans leurs oreilles, se sont enveloppés de leurs vêtements [...] » (Coran 71/7)

### **Le haut degré de conscience lié à la perception par l'ouïe :**

Le verset :

« afin d'en faire pour vous un rappel que toute oreille fidèle conserve » (Coran 69/12),

montre que les impressions sonores qui parviennent aux oreilles s'ancrent mieux dans la conscience que les impressions visuelles ou autres.

### **Les versets qui mentionnent la vue avant l'ouïe**

Ils sont peu nombreux et ont pour particularité d'annoncer un châtement ou de décrire les mécréants, et aucun d'entre eux ne fait allusion à la création de ces deux sens ni ne parle de leur fonction et de leur développement :

« Comptant qu'il n'y aurait pas de tentation contre eux, ils étaient devenus aveugles et sourds. Puis Allah accueillit leur repentir. Ensuite, beaucoup d'entre eux redevinrent aveugles et sourds » (Coran 5/71)

---

sachant écrire comme le pense l'auteur. Voir le Commentaire d'an-Nawawî 'sur le Sahîh Mouslim et la *Mouqaddama* d'Ibn as-Salâh, 25<sup>e</sup> catégorie, p. 87.

*« Ils ont des yeux, mais ne voient pas. Ils ont des oreilles, mais n'entendent pas » (Coran 7/179)*

*« Ont-ils des yeux pour observer ? Ont-ils des oreilles pour entendre ? » (Coran 7/195)*

*« au Jour de la Résurrection, Nous les rassemblerons traînés sur leurs visages, aveugles, muets et sourds » (Coran 17/97).*

Le grand nombre d'informations visuelles qui parviennent au corps par rapport au nombre relativement faible d'informations auditives ne signifie pas toujours qu'elles engendrent une compréhension plus grande et qui s'ancre plus profondément dans le cerveau que ces dernières. En effet, la mémoire auditive est plus durable que la mémoire visuelle, et les symboles sonores ont des significations plus nombreuses que les symboles lumineux. Il est connu, par exemple, que différentes prononciations d'un même mot en variant les accents et les intonations transmettent à l'auditeur des significations différentes, alors que si l'on écrivait ce même mot en faisant varier la forme de l'écriture, il continuerait à transmettre au lecteur le même sens. D'ailleurs, comme on le sait, les films muets ne transmettent comme informations qu'une petite partie de ce que peuvent transmettre les films parlants.

Ces faits scientifiques n'étaient pas connus il y a quatorze siècles, et n'ont commencé à l'être que durant les dernières décennies du XXe siècle, à tel point que certains savants considéraient que la vue était plus importante que l'ouïe. Cependant, les recherches scientifiques récentes ont mis en évidence de nombreux faits qui montrent on ne peut plus clairement l'inimitabilité scientifique des versets explicites dans lesquels la mention de l'ouïe précède celle de la vue. L'ouïe est en effet créée et se développe organiquement et fonctionnellement avant la vue, outre ses nombreux mérites par rapport à cette dernière. Allah le Très Haut dit vrai :

*« Dis: 'Louange à Allah! Il vous fera voir Ses preuves, et vous les reconnaîtrez' » (Coran 27/93)*

*« Nous leur montrerons Nos signes dans l'univers et en eux-mêmes, jusqu'à ce qu'il leur devienne évident que c'est cela (le Coran), la vérité. Ne suffit-il pas que ton Seigneur soit témoin de toute chose? » (Coran 41/53)*

## Second thème

### L'ouïe et la vue

Dr. Husayn Radwân Sulaymân al-Libîdî

#### Objectif de la recherche

Il s'agit de prouver que le fait que le terme « ouïe » précède le terme « vue » dans la plupart des versets coraniques est en accord avec la réalité des positions respectives des centres auditif et visuel dans le cerveau humain : la position des mots correspond à la position des centres.

#### Un phénomène qui attire l'attention

Les versets coraniques distinguent l'ouïe et la vue, d'une part, l'œil et l'oreille, d'autre part. Quelle est donc la raison de ce phénomène ?

Deux remarques doivent être faites à ce propos :

1. L'ouïe et la vue sont mentionnées pour donner les sens de la pensée, de la compréhension et de la réflexion, tandis que lorsque l'œil et l'oreille sont mentionnés, c'est pour indiquer les organes qui transmettent les stimuli sensoriels.
2. Lorsque l'ouïe et la vue sont mentionnées ensemble dans un même verset, la première précède la seconde, et ceci dans la plupart des versets.

Alors que lorsque l'œil et l'oreille sont mentionnés ensemble, la mention de l'œil précède celle de l'oreille, et ceci dans la plupart des versets.

Nous allons détailler maintenant – avec la permission d'Allah – ce que nous avons indiqué succinctement.

**Premièrement : Les significations liées à la mention de l'ouïe, de la vue, de l'œil et de l'oreille.**



On remarque à ce propos une distinction entre les organes des sens (l'œil et l'oreille) et la force de perception (l'ouïe et la vue).

Ainsi, on trouve dans les versets qui mentionnent ces organes des expressions qui leur sont appropriées, sans que ne soit indiquées leurs fonctions (les sens de l'ouïe et de la vue).

En voici des exemples :

Concernant l'œil :

« *tu vois leurs yeux déborder de larmes* » (Coran 5/83)

« *Et ses yeux blanchirent d'affliction. Et il était accablé* » (Coran 12/84)

« *Avec des yeux révoltés* » (Coran 33/19).

Concernant l'oreille :

« *Alors, Nous avons assourdi leurs oreilles, dans la caverne pendant de nombreuses années* » (Coran 18/11).

« *comme s'il y avait un poids dans ses oreilles* » (Coran 31/7)

Quant aux versets où sont mentionnées la source ou la force de perception (ouïe et vue), ils donnent le sens de la perception, de la compréhension et de la réflexion, c'est-à-dire en un mot, de la raison. En voici des exemples :

« *Et Allah vous a fait sortir des ventres de vos mères, dénués de tout savoir, et vous a donné l'ouïe, les yeux et les cœurs (l'intelligence) afin que vous soyez reconnaissants* » (Coran 16/78).

« *L'ouïe, la vue et le cœur : sur tout cela, en vérité, on sera interrogé* » (Coran 17/36).

« *Il y a en cela des preuves pour des gens qui entendent* » (Coran 30/23)

« *Il y a bien là un rappel pour quiconque a un cœur, prête l'oreille tout en étant témoin* » (Coran 50/37)

Et voici des versets qui citent conjointement les organes et leur fonction :

« *Ils ont des yeux, mais ne voient pas. Ils ont des oreilles, mais n'entendent pas* » (Coran 7/179)

« *Ont-ils des yeux pour observer? Ont-ils des oreilles pour entendre?* » (Coran 7/195)

Notons que ces organes ne sont jamais mentionnés en tant qu'agents, ce qui signifie qu'ils ne sont que des outils de transmission des stimulus auditifs ou visuels à leurs centres de traitement respectifs (dans le cerveau).

Nous aboutissons ainsi à la conclusion que l'œil et l'oreille ne sont que des organes, tandis que l'ouïe et la vue font référence à une valeur rationnelle ou à des forces de perception cognitives, et apparaissent ainsi sous la forme du nom d'action (« *sam'* » et « *basar* » en arabe).

### **Deuxièmement : l'ouïe précède la vue dans la plupart des versets**

Et à l'inverse, l'œil précède la plupart du temps l'oreille. En voici des exemples :

- La mention de l'ouïe avant la vue :

*« Et c'est Lui qui a créé pour vous l'ouïe, les yeux et les cœurs. Mais vous êtes rarement reconnaissants » (Coran 23/78)*

*« Dis: 'C'est Lui qui vous a créés et vous a donné l'ouïe, les yeux et les cœurs'. Mais vous êtes rarement reconnaissants! » (Coran 67/23)*

- La mention de l'œil avant l'oreille :

*« Et Nous y avons prescrit pour eux vie pour vie, œil pour œil, nez pour nez, oreille pour oreille » (Coran 5/45)*

*« Nous avons destiné beaucoup de djinns et d'hommes à l'Enfer. Ils ont des cœurs, mais ne comprennent pas. Ils ont des yeux, mais ne voient pas. Ils ont des oreilles, mais n'entendent pas » (Coran 7/179)*

*« Ont-ils des jambes pour marcher? Ont-ils des mains pour frapper? Ont-ils des yeux pour observer? Ont-ils des oreilles pour entendre? » (Coran 7/195)*

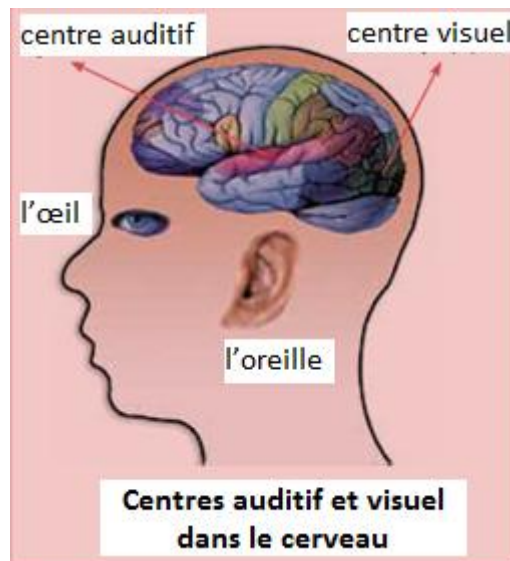
Certains considèrent que la raison du fait que l'ouïe précède la vue est sa supériorité relative. Or, cela devrait impliquer que la mention de l'oreille précède celle de la vue, alors que l'on constate le contraire.

Après ces explications détaillées à propos des différences fonctionnelles et d'ordre (dans les versets) entre les organes des sens (œil et oreille) et les sources ou pouvoirs cognitifs (ouïe et vue), nous en arrivons à la réponse à la question : quelle est donc la raison à cela ?

Avant d'y répondre, il convient de présenter les faits scientifiques établis auxquels sont parvenus les savants récemment concernant les processus auditif et visuel :

L'œil et l'oreille ne sont rien d'autre que des récepteurs qui captent les ondes lumineuses et sonores, qu'ils envoient par le biais des nerfs aux centres auditif et visuel situés à l'intérieur du cerveau. C'est dans ces centres qu'elles sont perçues et comprises.

Les scientifiques ont ainsi découvert que le centre auditif est situé dans le lobe temporal du cerveau, tandis que le centre visuel est situé dans le lobe occipital du cerveau, correspondant à sa partie postérieure. Cela signifie que le centre auditif est situé devant le centre visuel, à la différence des organes, puisque les yeux sont situés en avant des oreilles (voir schéma).



### L'aspect miraculeux du Coran sur cette question

Suite à cette présentation scientifique succincte, nous pouvons affirmer le caractère absolument miraculeux du Coran, puisque les versets distinguent les organes (œil et oreille) et les pouvoirs cognitifs (ouïe et vue), et que la création d'Allah, le Très Haut, correspond à ces distinctions. En effet, on trouve des organes des sens qui captent les stimulus sensoriels, et des centres à l'intérieur du cerveau humain où s'opèrent la perception et la compréhension de ces stimulus. D'autre part, du point de vue de la hiérarchisation de ces sens, nous constatons qu'Allah, le Très Haut, a placé dans la plupart de Ses versets l'œil avant l'oreille, et l'ouïe avant la vue. Or, les découvertes scientifiques confirmées ont prouvé que, alors que les yeux sont placés en avant des oreilles dans la tête humaine, c'est le contraire pour ce qui est de leurs centres respectifs dans le cortex du cerveau. Par conséquent, la création d'Allah le Très Haut est en accord avec Sa Parole. C'est là où réside l'inimitabilité du Coran sur cette question. Allah le Très Haut dit : « *Alif, Lām, Rā. C'est un Livre dont les versets sont parfaits en style et en sens, émanant d'un Sage, Parfaitement Connaisseur* » (Coran 11/1)

## Conclusion

Le phénomène coranique	Le fait scientifique	La preuve de l'inimitabilité coranique
Le Saint Coran distingue les organes des sens (œil et oreille) de la force cognitive (ouïe et vue)	Les processus sensoriels auditif et visuel comprennent les organes de réception (œil et oreille), le centre auditif dans le lobe temporal du cerveau et le centre visuel dans son lobe occipital.	Concordance
L'œil et l'oreille réfèrent à des organes des sens, tandis que l'ouïe et la vue connotent la raison, la compréhension, la réflexion et la perception cognitive	Les yeux et les oreilles ne sont que des outils qui transmettent les signaux sensoriels auditifs et visuels aux centres correspondants du cerveau pour y être traités et compris	Concordance
Dans les versets coraniques, l'œil est en général cité avant l'oreille	L'œil se situe en avant des oreilles dans la tête telle que conçue par le Créateur	Concordance
Dans les versets coraniques, l'ouïe est en général citée avant la vue	Le centre auditif se situe devant le centre visuel dans le cerveau humain	Concordance

## Références

### Références pour la première recherche :

1. Le Saint Coran.
2. *Sahîh Muslim*, édition Dâr ihyâ' al-turâth al-'arabî, Beyrouth.

### Autres références :

- 1- Noback, C.R. et R.J. Demarest: *The Human Nervous System* (Le Système nerveux humain), P.410-251, 3rd ed. McGraw Hill Int. Book Co. 1981.
- 2-Andel, E.R. et J.H. Schwartz: *Principles of Neural Science* (Principes de science neurale), p. 264 et 236, Edward Arnold Ltd., Londres 1981.
- 3-Hilali, S.M.: *Studies in the Central Auditory Pathways* (Etudes relatives aux voies auditives centrales), thèse de Doctorat, Birmingham Univ., 1954.
- 4-Hilali, S.M.: *Physiology of the Nervous System* (Physiologie du système nerveux), vol. I p. 213, Baghdad, 1972 (en arabe).
- 5-Keith L. Moor: *The Developing Human* (L'Être humain en développement), 3è éd., p. 413, W.B. Saunders Co. 1982.
- 6-Ruch, T. et H.D. Patton: *Physiology and Biophysics* (Physiologie et biophysique), vol. I, *The Brain and Neural Function* (Le Cerveau et la fonction neurale), p. 412, W.B. Saunders Co. 1979.
- 7-Ruch, T. et H.D. Patton: *ibid.* p. 412-413.
- 8-Pansky, B. et D.J. Allen: *Review of Neuroscience* (Revue de neuroscience), p. 35-41, McMillan Publ. Co., 1980.
- 9-Bansky, B. et D.J. Allen: *ibid.* p. 38-41.
- 10-Keith L. Moore: *ibid.* p. 420.
- 11-Ruch, T. et H.D. Patton: *ibid.* p. 413-417.

12-Noback, C.R. et R.J. Demarest: *ibid.* p. 147.

13-Ruch, T. et H.D. Patton: *ibid.* p. 412.

14-Noback, C.R. et R.J. Demarest: *ibid.* p. 147.

15-Guyton, A.C.: *Textbook of Medical Physiology* (Manuel de physiologie médicale), 6<sup>è</sup> éd., p. 688, W.B. Saunders Co., 1981.

16-Noback, C.R. et R.J. Demarest: *ibid.* p. 140.

17-Guyton, A.C.: *ibid.* p. 688.

18-W.R. Ganong: *Review of Medical Physiology* (Revue de Physiologie médicale), 11<sup>è</sup> éd., p. 507, Lange Med. Publ., 1983.

19-Ruch, T. et H.D. Patton: *ibid.* p. 517.

20-Hilali, S.M.: *ibid.* p. 256-257.

21-Kandel, E. et J.M. Schwartz: *ibid.* p. 267.

#### **Références de la seconde recherche :**

1. Le Saint Coran.
2. Al-Alûsî, *Rûh al-ma'ânî* (L'Esprit des significations), édition Dâr al-Fikr, Beyrouth.